

ALERTE

# Sécheresse en Vaucluse : Campagne de contrôles de l'application des mesures de restriction de l'usage de l'eau

Par arrêté préfectoral du 25 juillet 2019, Bertrand GAUME, Préfet de Vaucluse, a étendu les mesures de restriction de l'usage de l'eau en plaçant en situation d'alerte sécheresse renforcée les bassins versants du Lez, du Calavon, de la Nesque et du Sud-Luberon et en situation d'alerte les bassins versants de l'Aygues, de l'Ouvèze et du Sud-Ouest du Mont Ventoux.

Publié le 09 août 2019

## Mesures spécifiques pour les secteurs en ALERTE RENFORCÉE

- réduction portée à 40 % des prélèvements d'eau quel que soit l'usage, interdiction totale d'arrosage pour les espaces verts, pelouses et jardins d'agrément, pour les stades de sport, les golfs et les jardins potagers, interdiction d'arrosage de 9 h 00 à 19 h 00.

## Mesures spécifiques pour les secteurs en ALERTE

- réduction de 20 % des prélèvements d'eau quel que soit l'usage,
- interdiction d'arroser, de 9 h à 19 h, les espaces verts et sportifs de toute nature, les pelouses et jardins potagers, y compris par les particuliers,

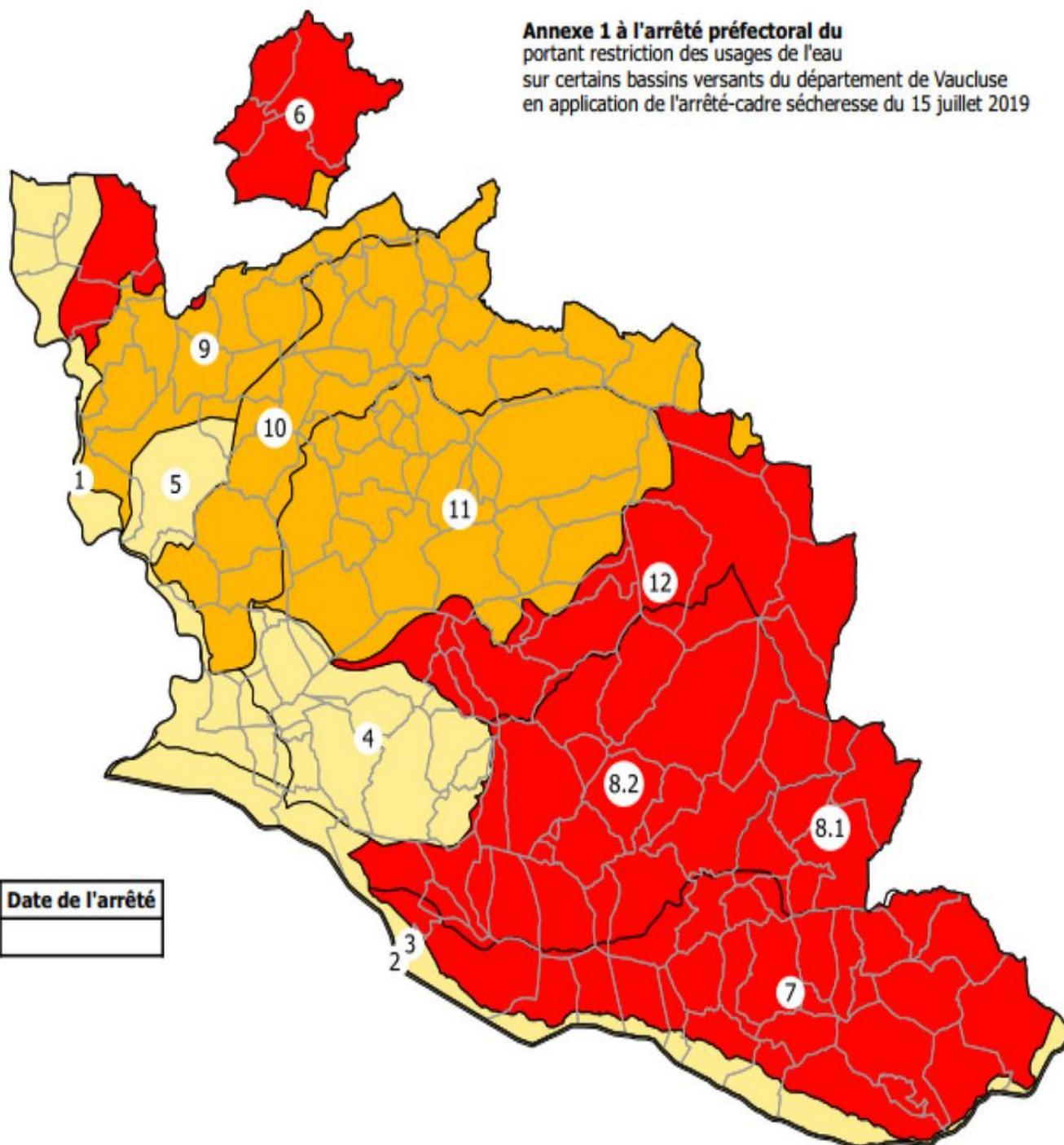
## Mesures communes pour les secteurs en ALERTE ou ALERTE RENFORCÉE

- interdiction de prélever et d'irriguer de 9 h à 19 h, à l'exception de la micro-aspiration, goutte à goutte, de cultures en godets, semis et jeunes plantations,
- interdiction de laver les véhicules hors des stations de lavage, à l'exception des obligations réglementaires (véhicules sanitaires ou alimentaires), techniques (bétonnières...) et liées à la sécurité,
- interdiction de remplissage des piscines et spas privés ; seule la mise à niveau pour raisons sanitaires est autorisée,
- fermeture des fontaines sauf celles fonctionnant en circuit fermé ou alimentées par une source.

Afin de s'assurer du respect des restrictions sécheresse, les services de l'agence française pour la biodiversité (AFB) et de la direction départementale des territoires (DDT) pourront être amenés à conduire des contrôles.

L'arrêté préfectoral est consultable sur le site : [www.vaucluse.gouv.fr](http://www.vaucluse.gouv.fr). 

**Annexe 1 à l'arrêté préfectoral du**  
portant restriction des usages de l'eau  
sur certains bassins versants du département de Vaucluse  
en application de l'arrêté-cadre sécheresse du 15 juillet 2019



Date de l'arrêté

VIGILANCE

ALERTE

ALERTE RENFORCEE

CRISE

n° secteur	nom du secteur
1	RHONE
2	DURANCE cours d'eau
3	DURANCE nappe d'acc.
4	SORGUES
5	MEYNE

n° secteur	nom du secteur
9	AYGUES
10	OUVEZE
11	S-O du Mont Ventoux

n° secteur	nom du secteur
6	LEZ
7	SUD LUBERON
8.1	CALAVON AMONT
8.2	CALAVON MEDIAN
12	NESQUE

n° secteur	nom du secteur
------------	----------------



**DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE**

Rue Viala - CS 60516  
84909 Avignon Cedex 09